

SYNTHÈSE
**RAPPORT
D'ACTIVITÉ
2025**



Mot de la Présidente

En 2025, alors que les violences faites aux femmes restent au cœur de l'actualité et que les chiffres rappellent, année après année, l'ampleur du phénomène, Tremplin 94 Solidarité Femmes réaffirme avec force son engagement féministe : rien ne justifie qu'une femme, qu'un enfant, vive sous la menace, la peur ou le contrôle d'un auteur de violences. Les féminicides, les plaintes classées sans suite, les parcours semés d'obstacles pour accéder à la justice, au logement, à la protection et aux droits sociaux nous rappellent que la lutte contre les violences conjugales n'est pas une cause acquise, mais un combat quotidien, politique et collectif.

Dans ce contexte, notre association poursuit une conviction simple : les violences conjugales ne sont ni des fatalités, ni des drames privés, mais l'expression d'un système de domination qui se nourrit des inégalités entre les femmes et les hommes. Y répondre suppose bien plus que des discours : il faut des lieux, des moyens, des équipes formées, des dispositifs lisibles et accessibles, un travail en réseau exigeant avec les institutions et les partenaires. C'est ce que nous nous efforçons de construire, jour après jour, avec la Maison Solidarité Femmes 94, les dispositifs d'hébergement, les permanences, la domiciliation, la prévention et la formation.

En 2025, Tremplin 94 a accompagné des centaines de femmes et d'enfants, dont les parcours témoignent à la fois de la violence du système patriarcal et de la puissance de leur capacité de résistance, de courage et de reconstruction. Notre responsabilité associative est de créer les conditions pour que cette force puisse se déployer : un accueil inconditionnel, une écoute spécialisée, la mise à l'abri, la protection des enfants, l'accès aux droits, au logement, à la santé, à la justice, l'accompagnement vers l'autonomie et l'émancipation.

Notre positionnement est clair : nous croyons la parole des femmes, nous la protégeons, nous la relayons. Nous refusons les minimisations, les renversements de culpabilité, les injonctions à « rester pour les enfants ». Nous affirmons que la sécurité des femmes et des enfants doit primer sur les compromis avec les auteurs, et que la protection ne peut être effective que si les moyens suivent : places d'hébergement spécialisées, réponses judiciaires coordonnées, dispositifs adaptés aux femmes étrangères, ressources financières à la hauteur des besoins.

Ce rapport d'activité 2025 montre le travail considérable réalisé par les équipes, mais aussi les limites et les tensions auxquelles nous sommes confrontées : saturation des dispositifs, complexité des parcours migratoires, insuffisance chronique de solutions de logement pérennes, fragilité des financements. Il rappelle que chaque place, chaque permanence, chaque heure d'écoute au téléphone, chaque accompagnement à l'audience est le résultat de choix politiques, budgétaires et institutionnels.

Au nom du Conseil d'administration, je veux saluer l'engagement des salariées, des bénévoles, de la direction, et remercier les partenaires qui, à nos côtés, construisent des réponses concrètes pour les femmes et les enfants. Je veux surtout remercier les femmes qui nous font confiance, qui osent appeler, pousser la porte, raconter l'indicible et se projeter dans un autre avenir. Elles sont au cœur de notre projet et donnent tout son sens à notre action.

Dans les années qui viennent, Tremplin 94 Solidarité Femmes continuera de défendre une vision : celle d'une société où les femmes ne paient plus le prix de la violence, où la protection n'est pas un privilège mais un droit effectif, où la parole des victimes est entendue, crue et suivie d'effets. Nous poursuivrons ce chemin avec détermination, aux côtés des femmes, pour faire reculer toutes les formes de violences, visibles ou invisibles, et faire avancer l'égalité réelle.

Isabel ADNOT

Qui sommes-nous ?

Tremplin 94 Solidarité Femmes est une association féministe créée en 1995, engagée dans la lutte contre les violences conjugales et intrafamiliales. Elle intervient sur l'ensemble du territoire du Val-de-Marne pour accueillir, protéger et accompagner les femmes victimes de violences, avec ou sans enfants.

L'association est membre de la Fédération Nationale Solidarité Femmes et de l'Union régionale Île-de-France, et s'inscrit à ce titre dans un cadre de référence commun, fondé sur une analyse féministe des violences faites aux femmes et sur la défense des droits fondamentaux.

Tremplin 94 agit en direction des femmes majeures, sans condition de ressources, de nationalité ou de statut administratif. L'association garantit un accueil inconditionnel, fondé sur l'écoute, le respect du libre arbitre et la reconnaissance de la parole des femmes.

Son action repose sur une approche globale et spécialisée, articulant :

- Accueil et écoute,
- Protection et mise à l'abri,
- Accompagnement social, administratif et juridique,
- Soutien à la parentalité,
- Travail partenarial et territorial.

Depuis 2022, l'association s'appuie sur la Maison Solidarité Femmes 94, lieu centralisant l'accueil, l'accompagnement et la coordination des équipes. Ce site unique permet de renforcer la cohérence des interventions, la continuité des parcours et la lisibilité des dispositifs proposés aux femmes et aux partenaires.

Tremplin 94 Solidarité Femmes est portée par :

- Une équipe pluridisciplinaire salariée (travailleuses sociales, éducatrices, psychologues, juristes, personnel administratif),
- Des bénévoles engagé-es,
- Un Conseil d'administration garant du projet associatif et de ses orientations.

À travers ses actions, Tremplin 94 Solidarité Femmes contribue à la protection des femmes et des enfants, tout en participant activement aux dynamiques locales, départementales et nationales de lutte contre les violences faites aux femmes.

Nos valeurs : un cadre transversal d'action

Les valeurs portées par Tremplin 94 Solidarité Femmes ne relèvent pas d'un registre déclaratif. Elles irriguent l'ensemble des pratiques professionnelles, des choix organisationnels et des modalités d'accompagnement mises en œuvre au sein de la Maison Solidarité Femmes 94 et de l'ensemble des dispositifs.

Une approche féministe des violences

L'association s'inscrit dans une analyse féministe des violences faites aux femmes, telle que portée par la Fédération Nationale Solidarité Femmes. Cette approche permet de situer les violences conjugales et intrafamiliales dans un cadre social et politique, en les considérant comme le produit de rapports de domination de genre. Elle guide les pratiques professionnelles en aidant à nommer les violences, à déconstruire les mécanismes de culpabilisation et à reconnaître l'expérience des femmes comme un savoir légitime.

Le respect du libre arbitre

Le respect du libre arbitre constitue un principe fondamental de l'intervention. Accompagner sans contraindre, soutenir sans se substituer, implique d'accepter les hésitations, les retours en arrière et les choix parfois ambivalents des femmes. Cette posture exigeante suppose une vigilance constante face aux logiques injonctives et une adaptation permanente des accompagnements.

Une relation fondée sur la confiance et la non-jugement

L'accueil proposé repose sur une relation de confiance, sécurisante et dépourvue de jugement moral. Les stratégies de survie développées par les femmes sont reconnues comme des réponses à des situations de domination et non comme des défaillances individuelles. Ce cadre favorise l'expression de la parole et la restauration progressive de l'estime de soi.

La sororité comme dimension centrale

La sororité traverse les espaces individuels et collectifs, mais aussi le fonctionnement des équipes. Elle se traduit par des pratiques fondées sur la solidarité, l'entraide et la reconnaissance mutuelle. Les espaces collectifs proposés permettent de rompre l'isolement, de partager des expériences et de reconstruire des liens mis à mal par les violences.

Une exigence de cohérence éthique

Les valeurs défendues s'expriment également dans l'organisation interne : attention portée aux conditions de travail, existence d'espaces de régulation et de supervision, clarification des cadres, et souci de cohérence entre les principes affichés et les pratiques effectives. Cette exigence vise à garantir un accompagnement durable, respectueux et professionnel.

Une visée émancipatrice

Enfin, l'action de Tremplin 94 dépasse la seule réponse à l'urgence. Elle vise la reconstruction, l'autonomie et l'émancipation des femmes, dans une perspective qui articule accompagnement individuel et transformation sociale. Les parcours soutenus participent à redonner une place pleine et entière aux femmes comme sujets, citoyennes et actrices de leur vie.

Comprendre les violences faites aux femmes

Les violences conjugales et intrafamiliales sont des violences de genre, interdites et sanctionnées par la loi. Elles s'inscrivent dans un phénomène social et systémique, lié aux inégalités persistantes entre les femmes et les hommes.

Elles peuvent prendre des formes multiples — psychologiques, physiques, sexuelles, économiques, administratives, parentales ou numériques — et s'exercer de manière cumulative. Ces violences s'inscrivent le plus souvent dans un processus d'emprise, fondé notamment sur le contrôle coercitif, qui vise à priver progressivement la femme de ses libertés, de ses ressources et de sa capacité d'agir.

Leurs conséquences sont profondes et durables : atteintes à la santé, isolement social, précarisation économique, altération de la parentalité et impacts majeurs sur les enfants, qu'ils soient directement victimes ou exposés aux violences.

Longtemps reléguées à la sphère privée, ces violences constituent en réalité un enjeu collectif et politique, appelant des réponses coordonnées, spécialisées et pérennes. C'est dans cette perspective que s'inscrit l'action de Tremplin 94 Solidarité Femmes.

Introduction

CHIFFRE CLÉ

Près de 2 000 femmes ont été accompagnées par l'ensemble des dispositifs de Tremplin 94 en 2025.

En 2025, Tremplin 94 Solidarité Femmes a poursuivi et consolidé son engagement auprès des femmes victimes de violences conjugales et de leurs enfants, à travers une offre d'accompagnement globale, spécialisée et profondément ancrée dans les réalités du territoire.

Cette activité ne se réduit pas à une addition de chiffres. Elle traduit la capacité de Tremplin 94 à rejoindre les femmes à différents moments de leur parcours : lors d'un premier appel, à l'occasion d'un passage à l'hôpital, dans notre accueil de jour, au moment d'une procédure judiciaire, dans une situation d'urgence, ou encore au sein d'un hébergement permettant de se poser, de se protéger et de reconstruire. Elle témoigne aussi de la diversité des réponses apportées, qui articulent écoute, mise à l'abri, accompagnement sociojuridique, soutien à la parentalité, actions collectives, prévention et travail partenarial.

L'année 2025 met également en lumière une conviction forte, au fondement du projet associatif : la sortie des violences ne peut être pensée uniquement sous l'angle de l'urgence. Elle suppose de travailler dans la durée les effets psychiques, corporels, sociaux et relationnels des violences ; de soutenir l'accès aux droits et au logement ; de reconnaître les enfants comme victimes ; et de permettre aux femmes de retrouver progressivement des ressources, des appuis et un pouvoir d'agir. Les actions collectives menées par l'association s'inscrivent pleinement dans cette perspective, en venant compléter le suivi individuel par des espaces de lien, de parole, de reconstruction et de remobilisation.

Dans un contexte marqué par la saturation des dispositifs d'hébergement, la persistance de fortes vulnérabilités sociales et administratives, ainsi que par une évolution des besoins sur le territoire, Tremplin 94 solidarité Femmes a maintenu un haut niveau d'activité tout en poursuivant un important travail de structuration interne. La réorganisation en pôles, le renforcement des fonctions de coordination, la formalisation d'outils et la consolidation des partenariats traduisent une volonté claire : garantir la continuité, la cohérence et la qualité des réponses apportées aux femmes et aux enfants accompagnés.

Au-delà du volume de près de 2 000 femmes accompagnées, l'activité 2025 s'inscrit dans un contexte national où les violences conjugales enregistrées par les services de sécurité continuent d'augmenter, avec une progression quasi ininterrompue depuis dix ans. Les données nationales montrent que cette hausse tient à la fois à une intensification des violences et à un meilleur repérage par les institutions, ce qui correspond à ce que l'on observe à Tremplin 94 solidarité Femmes : davantage de femmes repérées en maternité, à l'hôpital ou via les dispositifs de justice, et une demande croissante vis-à-vis des associations spécialisées. Dans ce contexte, l'ampleur de l'activité de Tremplin 94 solidarité Femmes témoigne d'une capacité à se positionner comme structure de référence du territoire, en complémentarité avec les politiques publiques nationales de lutte contre les violences faites aux femmes.

1. Une année de consolidation, de montée en charge et de structuration

CHIFFRE CLÉ

Le centre maternel atteint 88,18 % de taux de présence en 2025, illustrant la montée en charge des dispositifs.

L'année 2025 confirme la place centrale de Tremplin 94 Solidarité Femmes dans le paysage départemental de lutte contre les violences conjugales. Dans un contexte marqué par la persistance de besoins élevés, la saturation des solutions d'hébergement et les fragilités croissantes des parcours, l'association a maintenu une activité soutenue sur l'ensemble de ses dispositifs, tout en poursuivant un travail de structuration interne indispensable à la qualité et à la continuité de ses interventions.

Cette dynamique témoigne à la fois de la confiance accordée à l'association par les femmes accompagnées et par les partenaires, mais aussi de la pertinence d'un modèle d'intervention fondé sur la complémentarité des réponses, l'articulation des compétences et la capacité à intervenir à différents moments du parcours de sortie des violences.

La montée en charge des dispositifs, illustrée notamment par le taux de présence de 88,18 % au centre maternel après une période de sous-occupation, s'inscrit dans un mouvement plus large de structuration des réponses aux violences sur le territoire français. Les CPOM, les exigences Qualiopi ou les référentiels nationaux de l'hébergement d'insertion poussent les structures à formaliser leurs pratiques, clarifier leurs objectifs et renforcer leurs outils de suivi. L'année 2025 apparaît ainsi comme une phase où Tremplin 94 réussit à conjuguer augmentation de l'activité et montée en qualité, en consolidant sa gouvernance, ses procédures et son organisation en pôles, ce qui est une condition de pérennité dans un contexte de forte pression institutionnelle et financière.

2. Une activité soutenue sur l'ensemble des dispositifs

CHIFFRE CLÉ

L'accueil de jour a enregistré 2 234 passages en 2025.

Les données 2025 illustrent l'ampleur de l'activité déployée et la diversité des réponses apportées.

- 499 appels ont été reçus sur la permanence téléphonique, dont 358 appels émanant de femmes victimes.
- L'accueil de jour a accompagné 319 femmes et 437 enfants, soit 756 personnes pour 2 234 passages.
- La domiciliation : sécurisation de l'adresse postale de 672 Femmes et de leurs 957 ayants droit
- Le LEAO : 230 femmes suivies et 981 entretiens pour des victimes n'ayant pas entamées un suivi sur le long terme
- Les permanences en maternités ont assuré 128 demi-journées et accompagné 62 femmes, donnant lieu à 141 démarches.
- Les permanences villes 66 demi-journées et 31 femmes accompagnées
- La permanence au GHU Mondor a permis 122 entretiens auprès de 96 femmes.
- La permanence à l'UMJ a reçu 51 victimes.
- La référente violence au sein de la PASH a assuré l'accompagnement de 43 victimes
- Le CHU FVVC a hébergé 50 femmes et 70 enfants.
- Le dispositif ALTHO a accompagné 11 femmes et 18 enfants.
- Le CHRS a accueilli 14 ménages, soit 14 femmes et 35 enfants, avec un taux d'occupation de 101 %.
- Les logements relais ont hébergé 5 femmes et 9 enfants.
- Le centre maternel a accueilli 11 femmes et 12 enfants.
- Le pôle Justice a suivi 128 victimes, dont 84 bénéficiaires d'un Téléphone Grave Danger au cours de l'année.
- Les actions collectives ont concerné 205 femmes au 15 janvier 2026.

L'intensité de l'activité rejoint les constats des rapports nationaux qui soulignent le rôle central des associations spécialisées dans le parcours de sortie des violences. Les travaux sur l'hébergement des femmes victimes montrent qu'une réponse efficace repose sur un maillage de dispositifs diversifiés, permettant de répondre à la pluralité des situations : urgence, stabilisation, relogement, soutien psychotraumatique, accompagnement sociojudiciaire. Les chiffres de Tremplin 94 solidarité Femmes montrent que l'association remplit pleinement cette fonction de pivot, en accueillant et orientant des femmes à différents moments du parcours, plutôt que sur une seule séquence de la chaîne de protection.

3. Des portes d'entrée diversifiées pour rejoindre les femmes au plus près de leurs parcours

CHIFFRE CLÉ

499 appels ont été reçus sur la permanence téléphonique, première porte d'entrée de l'accompagnement.

L'une des forces de Tremplin 94 réside dans sa capacité à proposer plusieurs points d'entrée dans l'accompagnement, adaptés aux temporalités de révélation des violences et au degré de disponibilité des femmes.

La permanence téléphonique constitue souvent un premier espace de parole, d'écoute, d'information et d'orientation. L'accueil de jour offre, quant à lui, un cadre accessible, contenant et non conditionné, permettant de répondre à des besoins immédiats tout en soutenant une première mise en lien. Les permanences hospitalières, en maternités comme au GHU Mondor, inscrivent le repérage des violences au cœur du soin, à des moments de particulière vulnérabilité. La permanence à l'UMJ, enfin, permet d'articuler approche médico-légale, écoute spécialisée et relais vers des solutions de protection.

Cette diversité permet à l'association de rejoindre les femmes là où elles se trouvent réellement dans leur parcours : au moment d'un premier doute, d'une mise en mots encore fragile, d'une urgence médicale, d'une grossesse, d'une séparation, d'une procédure judiciaire ou d'une demande de mise à l'abri.

Le téléphone demeure un mode de contact privilégié pour une première demande, comme le confirment les guides nationaux qui recommandent des dispositifs d'écoute accessibles et réactifs comme porte d'entrée. Les permanences hospitalières et l'accueil de jour complètent ces accès en rejoignant des femmes qui ne se reconnaissent pas encore forcément comme victimes ou qui ne sont pas prêtes à saisir la justice. Cette pluralité des entrées correspond aux recommandations sur le repérage multi-site, considéré comme indispensable pour réduire la part de violences restant invisibles.

4. Le repérage précoce au cœur du maillage partenarial

CHIFFRE CLÉ

Au GHU Mondor, 69,7 % des orientations proviennent des médecins, confirmant leur rôle central dans le repérage.

L'année 2025 confirme l'importance stratégique des partenariats hospitaliers dans le repérage des violences conjugales et intrafamiliales. Les permanences spécialisées portées par Tremplin 94 dans les maternités du Val-de-Marne, au GHU Mondor et à l'UMJ permettent de faire émerger des situations parfois tues jusqu'alors et de proposer un appui spécialisé dans des moments où la parole peut devenir possible.

En maternité, la grossesse et le post-partum apparaissent à nouveau comme des périodes de vulnérabilité majeure, mais aussi comme des temps de bascule où une demande d'aide peut émerger. Au GHU Mondor, la permanence poursuit son rôle d'interface entre l'hôpital et le réseau partenarial, notamment à partir des urgences. À l'UMJ, la présence associative contribue à ce que le temps du constat médico-légal ne reste pas isolé, mais s'inscrive dans une perspective plus large de protection et de continuité d'accompagnement.

Ces dispositifs confirment l'intérêt d'un repérage précoce, de proximité, articulé à des réponses spécialisées, et renforcent la capacité du territoire à limiter les ruptures entre soin, justice et accompagnement social.

Le rôle du secteur sanitaire est désormais bien identifié comme un levier clé du repérage précoce. Les études sur les conséquences sanitaires des violences conjugales montrent que les victimes consultent très fréquemment en médecine générale, aux urgences ou en maternité, souvent sans expliciter les violences, d'où l'enjeu de sensibiliser et outiller les soignants. La présence de Tremplin 94 Solidarité Femmes au sein même des structures hospitalières transforme concrètement un temps de soin en opportunité de protection et d'orientation vers des dispositifs spécialisés.

5. Une réponse globale à la question de la protection

CHIFFRE CLÉ

84 femmes ont bénéficié d'un Téléphone Grave Danger en 2025.

Le pôle Justice occupe une place structurante dans cette réponse globale. En 2025, il a accompagné 128 victimes dans le cadre d'un suivi sociojudiciaire spécialisé, en lien étroit avec les juridictions, les forces de l'ordre, le SPIP et les partenaires associatifs.

La mobilisation du Téléphone Grave Danger et du Bracelet Anti-Rapprochement illustre le positionnement du pôle au plus près des situations de danger élevé ou très élevé. Toutefois, l'enjeu de la protection ne se limite pas à l'activation d'un outil judiciaire. Il repose aussi sur l'évaluation continue du danger, la préparation des audiences, l'articulation avec les questions de parentalité, le soutien aux démarches, l'accompagnement psychologique et la coordination avec les solutions d'hébergement.

Cette approche rappelle que la protection effective suppose une lecture globale des situations, qui intègre les dimensions judiciaires, sociales, psychiques, matérielles et familiales.

Les dispositifs TGD et BAR répondent à des situations de danger grave et imminent, mais les évaluations nationales montrent que leur efficacité dépend fortement de la qualité de l'accompagnement autour de l'outil. L'activité du pôle Justice montre précisément que Tremplin 94 Solidarité Femmes ne se limite pas à déployer un dispositif technique : elle travaille son appropriation par la femme, son articulation avec la parentalité, la stabilité résidentielle et les conséquences professionnelles des violences. Cette approche sociojudiciaire globale renforce considérablement la portée protectrice du dispositif.

6. Héberger, stabiliser, reconstruire : une chaîne d'intervention graduée

CHIFFRE CLÉ

80% des sorties du CHRS se font vers un logement social.

Dans un contexte de saturation persistante de l'offre d'hébergement et de logement, Tremplin 94 Solidarité Femmes s'appuie sur une chaîne de dispositifs complémentaires qui permettent d'articuler mise en sécurité, mise à l'abri, stabilisation et accompagnement vers des solutions plus durables.

Le CHU FVVC assure la protection immédiate des femmes victimes de violences et de leurs enfants, sur des temps courts mais intensifs, centrés sur la sécurisation, la mise à distance de l'auteur et la préparation des premières démarches judiciaires et sociales. Le dispositif ALTHO constitue une alternative qualitative à l'hébergement hôtelier, en offrant un cadre plus sécurisant et un accompagnement renforcé pour des familles déjà très engagées dans un parcours d'urgence. Le CHRS occupe une fonction essentielle de stabilisation et d'insertion pour des situations très judiciairisées et marquées par des violences graves, avec des durées de séjour longues permettant de travailler l'accès au logement.

Les logements relais jouent un rôle de sas de transition entre urgence et logement autonome : ils accueillent des femmes et des enfants en sortie de dispositifs d'hébergement, lorsque les démarches de relogement sont engagées mais pas encore abouties, et qu'un cadre de vie plus ordinaire devient possible. Le centre maternel, enfin, déploie un accompagnement spécifique centré sur la parentalité, la très petite enfance et la prévention des effets des violences sur le lien mère-enfant, en articulant mise à l'abri, travail éducatif et soutien clinique autour de la relation mère-enfant.

La complémentarité de ces dispositifs constitue une force majeure. Elle permet d'adapter les réponses au degré d'urgence, au profil des ménages, à la présence d'enfants, à la très petite enfance, à l'état de santé psychique et physique des femmes, ainsi qu'aux perspectives de sortie. Elle montre aussi que l'hébergement ne peut être réduit à une simple réponse matérielle : il est un support de sécurisation, de reconstruction et de remise en mouvement, jusqu'à l'accès à un logement stable.

Les analyses nationales sur le parcours d'hébergement et de relogement des femmes victimes montrent que la simple augmentation du nombre de places ne suffit pas : c'est la continuité entre urgence, stabilisation et accès au logement qui conditionne la sortie durable des violences. Dans cette perspective, la chaîne portée par Tremplin 94 Solidarité Femmes correspond précisément aux modèles recommandés, combinant mise à l'abri sécurisée, travail intensif sur les droits et la santé, accompagnement parental et préparation du relogement. Le fait que 80 % des sorties du CHRS se fassent vers du logement social souligne l'efficacité de cette gradation et la solidité du travail partenarial mis en œuvre.

7. Des accompagnements intensifs au service de parcours complexes

CHIFFRE CLÉ

Au CHU FVVC, 1 047 interventions ont été réalisées en 2025, soit plus de 20 par femme accueillie en moyenne.

Les données d'activité convergent pour souligner l'intensité des accompagnements réalisés au sein des dispositifs. Entretiens téléphoniques et physiques, visites à domicile, accompagnements extérieurs, coordination partenariale, soutien aux démarches, travail de proximité autour de la parentalité, de la santé ou des procédures judiciaires : l'intervention est plurielle, continue et ajustée.

Cette intensité n'est pas seulement quantitative. Elle traduit la nécessité d'inscrire les accompagnements dans la durée, de respecter le rythme des femmes, de soutenir des trajectoires fragilisées par les violences et de prévenir les ruptures de parcours. Elle constitue aussi un indicateur fort du niveau d'engagement des équipes et du degré de complexité des situations accueillies.

Les situations les plus graves nécessitent un investissement professionnel soutenu et inscrit dans la durée pour réduire durablement le risque. Les référentiels nationaux sur les violences conjugales rappellent qu'un accompagnement efficace doit être à la fois global – juridique, social, psychique, résidentiel – et ajusté au rythme des femmes. L'organisation de Tremplin 94 en binômes, en visites à domicile et en accompagnements physiques illustre une mise en œuvre concrète de ces principes, au-delà d'une simple logique de suivi administratif.

8. Les enfants au cœur des accompagnements

CHIFFRE CLÉ

Dans le cadre du TGD, 67% des violences ont été commises en présence des enfants.

L'année 2025 confirme avec force que les enfants ne peuvent être pensés comme des figures périphériques des situations de violences conjugales. Ils sont présents dans la quasi-totalité des dispositifs, exposés directement ou indirectement aux violences, affectés dans leur sécurité, leur développement, leur santé psychique et leur rapport au quotidien.

Cette réalité est particulièrement visible dans les dispositifs d'hébergement, au centre maternel, dans les accompagnements en maternité, mais aussi au sein du pôle Justice et de l'accueil de jour. Elle impose de penser conjointement protection des femmes, protection de l'enfance, soutien à la parentalité et reconnaissance des enfants comme victimes.

Les actions menées en 2025 montrent que cette préoccupation est déjà fortement intégrée aux pratiques de l'association. Elles mettent également en lumière la nécessité de poursuivre le développement d'espaces, de partenariats et de réponses encore plus structurés en direction des enfants.

Les études en santé publique montrent que les violences conjugales ont des effets majeurs sur le développement de l'enfant, même lorsqu'il n'est pas directement visé. Elles soulignent notamment des risques accrus de troubles de l'attachement, de difficultés psychiques et de répétition des violences à l'âge adulte. En plaçant les enfants au cœur de plusieurs dispositifs, Tremplin 94 Solidarité Femmes applique concrètement le principe de reconnaissance des enfants comme victimes, désormais central dans les orientations de protection.

9. Les femmes de plus de 60 ans : des violences tardivement révélées, des violences durablement installées

CHIFFRE CLÉ

Dans le dispositif TGD, la durée moyenne des violences atteint 9 ans en 2025.

Les données issues notamment de la permanence au GHU Mondor montrent que les violences conjugales ne concernent pas uniquement les femmes jeunes ou en âge d'être en activité professionnelle : une part non négligeable des femmes accompagnées a plus de 55 ans, certaines ayant entre 70 et 82 ans. Ces situations mettent en lumière des violences souvent anciennes, installées dans la durée, longtemps tues et très rarement repérées par les dispositifs généralistes.

Pour ces femmes, plusieurs spécificités se cumulent : des relations marquées par des violences sur de très longues périodes ; des freins majeurs à la verbalisation ; un isolement renforcé ; et des conséquences somatiques et psychiques très importantes, souvent prises en charge à l'hôpital sans que les violences soient immédiatement identifiées.

Les permanences hospitalières constituent, pour ce public, un point d'entrée décisif : c'est souvent à l'occasion d'une hospitalisation, d'un passage aux urgences ou d'un bilan pour un autre motif que les violences peuvent être repérées et nommées. Le travail pluridisciplinaire mené à Mondor ouvre ainsi, parfois pour la première fois, un espace de mise en mots et de protection pour des femmes qui ont vécu plusieurs décennies de violences sans recours à des dispositifs spécialisés.

Pour Tremplin 94, l'accueil de ces femmes de plus de 60 ans met ainsi en évidence la nécessité de renforcer le repérage dans les lieux de soins et à domicile, d'adapter les propositions d'accompagnement et de mieux articuler les dispositifs de protection des majeures vulnérables avec les outils de lutte contre les violences conjugales.

Les situations de femmes plus âgées restent encore peu visibles dans les données publiques, alors que les travaux sur les violences au grand âge montrent une sous-déclaration massive et des difficultés spécifiques de repérage. La durée moyenne de 9 ans de violences dans les dossiers TGD, parfois bien plus longue dans les récits, s'inscrit dans ce constat de violences installées de longue date, souvent banalisées ou confondues avec des conflits conjugaux. Le positionnement de Tremplin 94 en milieu hospitalier permet ici d'ouvrir un espace de détection particulièrement pertinent pour ce public.

10. Du soutien individuel à la reconstruction du lien social

CHIFFRE CLÉ

205 femmes ont participé aux actions collectives de Tremplin 94.

La sortie des violences ne se réduit ni à une plainte, ni à un hébergement, ni à l'ouverture de droits. Elle suppose aussi de retrouver des appuis, du lien, de la confiance et une capacité à se projeter.

À cet égard, l'accueil de jour, les actions collectives, les espaces psychologiques et psychocorporels, ainsi que les temps consacrés à la parentalité jouent un rôle essentiel. Ils permettent de répondre aux besoins du quotidien, de rompre l'isolement, de soutenir l'estime de soi, d'observer et d'accompagner les dynamiques familiales, et de redonner une place à la vie sociale, au corps et à la relation. Les sorties individuelles et collectives organisées avec les familles participent pleinement à cette dynamique de remobilisation, de soutien à la parentalité et de réappropriation de l'environnement social.

Cette dimension de reconstruction, parfois moins visible que les démarches d'urgence, constitue pourtant un levier fondamental dans les trajectoires de sortie des violences.

Les recherches insistent de plus en plus sur l'importance des actions collectives et des espaces de reconstruction dans les parcours de sortie des violences : ils soutiennent l'estime de soi, rompent l'isolement et permettent d'expérimenter des liens non violents. Le nombre de participantes aux actions collectives et le volume des prestations délivrées à l'accueil de jour montrent que Tremplin 94 articule la réponse aux besoins immédiats et le travail de reconstruction du lien social. Cette dimension, souvent moins visible dans les indicateurs classiques, constitue pourtant un facteur important de résilience.

11.

La précarité comme facteur de vulnérabilité majeur

CHIFFRE CLÉ

Au CHU FVVC, 18 femmes sur 50 n'avaient aucune ressource en 2025.

L'ensemble des dispositifs fait apparaître la force des déterminants sociaux dans les parcours accompagnés. Les femmes rencontrées cumulent fréquemment faibles ressources, dépendance économique, instabilité résidentielle, isolement, fragilités administratives, parcours migratoires complexes et difficultés d'accès aux droits.

Ces éléments ne constituent pas un simple arrière-plan. Ils agissent comme des freins puissants à la séparation, à la mise à l'abri, à la judiciarisation, à l'accès au logement et à la reconstruction. Ils expliquent aussi l'importance d'un accompagnement global, capable d'articuler protection, soutien social, accès aux droits, santé, logement et parentalité.

Dans cette perspective, l'action de Tremplin 94 Solidarité Femmes ne consiste pas seulement à répondre aux conséquences des violences, mais aussi à agir sur les conditions concrètes qui permettent ou empêchent la sortie durable de ces violences.

La précarité économique et résidentielle apparaît à la fois comme une conséquence des violences et comme un facteur de maintien dans celles-ci. Les femmes disposant de faibles ressources ou sans logement stable rencontrent davantage de difficultés à quitter l'auteur et à maintenir la séparation dans la durée. En travaillant simultanément l'accès aux droits, la stabilisation résidentielle, la domiciliation et la préparation du relogement, Tremplin 94 agit sur ces verrous structurels qui conditionnent largement la possibilité d'une sortie durable des violences.

12. La domiciliation, un levier discret mais central de sécurisation des parcours

CHIFFRE CLÉ

La domiciliation a permis de sécuriser l'adresse de 1 629 personnes en 2025.

En 2025, le service de domiciliation a accompagné 1 629 personnes, soit 672 femmes domiciliées et 957 ayants droit. Cette progression intervient malgré une campagne de radiations ciblée, ce qui montre à la fois la montée des besoins, la meilleure visibilité du service et la confiance accordée à Tremplin 94 Solidarité Femmes pour sécuriser l'adresse des femmes victimes de violences.

La domiciliation ne constitue pas un simple service administratif. Elle joue un rôle de verrou de protection dans les parcours de sortie des violences, en permettant aux femmes de disposer d'une adresse stable et confidentielle, indépendante du domicile conjugal ou d'un hébergement précaire. Sans cette adresse, l'accès aux droits est souvent compromis, ce qui renforce mécaniquement la dépendance à l'auteur et freine la séparation.

Les données 2025 montrent 672 situations suivies, dont 201 premières demandes, 161 renouvellements et 310 radiations, traduisant des parcours très évolutifs, faits d'entrées, de prolongations et de sorties plus ou moins stabilisées. La durée moyenne de domiciliation atteint 1 an et 11 mois, avec des trajectoires pouvant aller jusqu'à 9 ans, ce qui confirme que, pour une partie des femmes, la sécurisation administrative doit s'inscrire dans le temps long, en cohérence avec la lenteur des démarches de régularisation, de relogement et de sortie des violences.

Le volume de radiations interroge aussi les risques de rupture : seulement 18 radiations sont liées à un accès à un logement ou un hébergement stable, alors que 128 dossiers arrivent à échéance sans demande de renouvellement et 160 sont radiés pour non-manifestation de plus de trois mois. En 2025, le travail de réécriture du règlement et de formalisation de la procédure de radiation a visé précisément à mieux encadrer ces situations, à systématiser les relances et à sécuriser les sorties du dispositif.

La domiciliation est un outil clé d'accès aux droits pour les femmes victimes de violences et les personnes sans domicile. Sans adresse, il devient très difficile d'ouvrir ou de maintenir des prestations sociales, d'accéder à la santé, à l'aide juridictionnelle, au logement social ou à l'emploi. Le travail engagé par Tremplin 94 Solidarité Femmes sur les radiations et les non-manifestations montre qu'il ne s'agit pas seulement d'un service administratif, mais aussi d'un indicateur de rupture potentielle ou de re-mise sous emprise, qui nécessite une lecture qualitative et protectrice.

13. Une association qui se renforce pour mieux répondre aux besoins

CHIFFRE CLÉ

Le pôle Ressources a mené 56 actions de formation et de prévention en 2025.

L'année 2025 a également été une année de structuration institutionnelle. La réorganisation en pôles, le renforcement des fonctions de coordination, la formalisation d'outils et de procédures, ainsi que le travail engagé autour des exigences réglementaires et conventionnelles témoignent d'une volonté de consolider les fondements de l'action associative.

Cette évolution s'est inscrite dans un contexte de transition de gouvernance important, marqué par le départ de la directrice historique et l'installation d'une nouvelle direction accompagnée par un conseil d'administration fortement mobilisé. Au 31 décembre 2025, l'association comptait 20,54 ETP, organisés autour de trois pôles structurants — Accueil, Hébergement, Justice — appuyés par un pôle Ressource transversal. En parallèle, le pôle Ressources a consolidé son rôle stratégique en matière de coordination territoriale, de prévention, de formation et d'appui aux équipes.

Cette évolution est essentielle. Elle permet de soutenir les équipes, de sécuriser les pratiques, de renforcer la cohérence entre les dispositifs et de rendre plus lisible l'offre portée par l'association. Elle constitue aussi un point d'appui important pour affronter les années à venir dans un environnement toujours plus exigeant.

Les évolutions internes de Tremplin 94 s'inscrivent dans un mouvement plus large de professionnalisation du secteur social et médico-social, particulièrement visible dans le champ des violences conjugales. Les rapports nationaux soulignent que la qualité des réponses dépend autant des moyens dédiés que de la capacité des structures à se doter d'outils de pilotage, de formation continue et de coordination interne. Le développement du pôle Ressources positionne ainsi clairement Tremplin 94 comme acteur de référence et de diffusion de bonnes pratiques au-delà de sa seule file active.

Conclusion

CHIFFRE CLÉ

Le CHRS a réalisé 11 052 nuitées en 2025 avec un taux d'occupation de 101 %, illustrant la pression structurelle sur l'hébergement.

L'année 2025 confirme que Tremplin 94 Solidarité Femmes occupe une place déterminante dans le continuum territorial de protection des femmes victimes de violences conjugales et de leurs enfants. À travers la complémentarité de ses dispositifs, la diversité de ses portes d'entrée, la qualité de ses partenariats et l'intensité de ses accompagnements, l'association déploie une réponse globale, spécialisée et profondément ajustée à la réalité des parcours.

Cette réponse apparaît d'autant plus essentielle que les situations rencontrées sont marquées par un cumul croissant de vulnérabilités : violences multiples, précarité économique, instabilité résidentielle, enjeux judiciaires, impacts psychotraumatiques, complexité administrative et exposition des enfants. Face à ces réalités, la pertinence du modèle développé par Tremplin 94 tient à sa capacité à articuler l'urgence et le temps long, la protection et la reconstruction, l'accompagnement individuel et le travail partenarial.

La force de l'association réside dans sa capacité à faire système : écouter, repérer, mettre à l'abri, accompagner, soutenir, orienter, coordonner et préparer l'après. Cette continuité d'intervention constitue un levier majeur pour prévenir les ruptures de parcours, sécuriser les femmes et leurs enfants et favoriser des trajectoires de sortie plus durables.

Dans un contexte où les besoins demeurent élevés et où les solutions d'hébergement et de logement restent insuffisantes, plusieurs enjeux se dessinent avec netteté pour les années à venir : consolider les moyens d'intervention, poursuivre le développement des réponses destinées aux enfants comme victimes, renforcer la fluidité des parcours résidentiels, soutenir les équipes dans la durée et maintenir un haut niveau d'exigence dans la qualité des accompagnements.

En mettant en regard les chiffres de Tremplin 94 Solidarité Femme avec les analyses nationales sur l'insuffisance de l'offre d'hébergement, la montée des violences déclarées, les difficultés d'accès au logement et les fragilités de l'articulation entre justice, enfance et logement, on mesure que l'association répond à plusieurs nœuds critiques du parcours des victimes. Sa capacité à articuler repérage précoce, protection judiciaire, hébergement gradué, soutien à la parentalité, domiciliation et reconstruction sociale correspond à un continuum de protection rarement réuni dans son intégralité. Cela renforce encore la valeur stratégique de son action à l'échelle du territoire.



CONTACT



Téléphone
01 49 77 10 34



Email
contact@tremplin94.org



Site internet
www.tremplin94-solidaritefemmes.org



Adresse
**Maison Solidarité Femmes 94
136 rue de Paris
94220 Charenton-le-Pont**



Réseaux sociaux
Tremplin Solidarité Femmes

